

CARTOGRAPHIE DES MISSIONS DES DDCS(PP)

DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU 31 AOUT 2011

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés
Solidarité	Protéger les populations vulnérables	Protection juridique des majeurs (DDASS)	habilitation (autorisation des services tutélaires et agrément des mandataires individuels – décisions préfet de département); tarification des mandataires individuels; données et indicateurs départementaux ; contrôle de l'activité des opérateurs tutélaires.
	Protéger les populations vulnérables	Protection des enfants du spectacle	En partenariat avec UT DIRECCTE
		Protéger les pupilles de l'Etat	Secrétariat conseil de familles ; tutelle des pupilles
	Soutien à la parentalité	Animer les réseaux de soutien à la parentalité	Gestion des crédits, secrétariat des comités départementaux, animation départementale
	Développer la prise en charge des populations vulnérables	Contrôler et évaluer les établissements et services sociaux (structures accueillant des mineurs, des personnes en difficultés sociales, services tutélaires MJPM et DPF ...)	- contrôles/protection des personnes – art. L. 331-1 CASF (sur signalements ou dans le cadre du programme de repérage des risques de maltraitance) et contrôle du fonctionnement/art. L. 313-13 CASF. - Evaluation interne et externe des établissements et structures

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Solidarité	Développer la prise en charge des populations vulnérables	Renseignement des systèmes d'information PRISME (Prévention des Risques Inspection Signalement Maltraitance en Etablissement) et PLAINTES (gestion des plaintes)	saisie des éléments relatifs aux inspections et signalements de maltraitance ; suivi administratif des plaintes.
		Centres locaux d'écoute maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés (dans le cadre du dispositif national 3977)	suivi et financement des centres d'écoute maltraitance
		1) Elaboration PDAHI 2) Procédures d'autorisation des structures ou de conventionnement des structures subventionnées 3) instruction de la tarification (ou attribution des subventions aux dispositifs hors régimes autorisation) veille sociale et hébergement (urgence, CHR, maisons relais) ; 4) Mise en place et pilotage des SIAO 5) Gestion de la demande sociale d'hébergement en lien avec le PDALPD, DALO, etc.) 6) Conventionnement ALT	Associations et Collectivités territoriales
		Coordination, animation et suivi du PDALPD, traitement des situations individuelles liées au mal-logement : DALO, gestion du contingent préfectoral, prévention des expulsions, dont CCAPEX, accords collectifs (cf circulaire du PM du 31-12-08)	DDCS, DDCSPP (ou DDT, si le préfet a fait le choix de ne pas confier cette mission à la DDCSPP, conformément à l'article 6 du décret du 3 décembre 2009 sur les DDI)) Autres services concernés : la DDT, en charge de l'offre de logement social
		Concourir à la mise en œuvre et à l'évaluation du RSA	Représentation de l'Etat auprès du CG, des organismes payeurs et du service public de l'emploi pour : - définir la politique départementale d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA - participer aux dispositifs de pilotage et d'évaluation mis en place par les PCG - recueillir les difficultés et questions rencontrées pour el déploiement du RSA - piloter la mesure APRE
		Assurer la prise en charge sociale des demandeurs d'asile	Accueil, tarification et contrôle des CADA, gestion des crédits d'urgence : DDICS ou SII (en lien avec DRJSCS ou SGAR)
		Assurer la politique d'intégration des personnes immigrées	Tutelle et financement des CPH (idem)
		Développer la prise en charge des autres publics (jeunes, familles toxicomanes, prostituées, femmes victimes de violence ...)	Participation aux commissions départementales de cohésion sociale (agrément des organismes d'accueil communautaires et d'activités solidaires) Gestion des dispositifs .familles (REAAP, médiation), Jeunes (points accueil écoute jeunes= PAEJ) ; Gens du voyage (financement des associations et ALT2) Aide alimentaire

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Solidarité	Garantir les droits des populations vulnérables et des usagers des services publics dans le domaine social	Garantir les droits et l'insertion des personnes handicapées et affirmer le rôle de l'Etat dans les décisions d'orientation et le circuit d'attribution d'allocations	<p>1) <u>MDPH</u> :</p> <p>Participation à la commission exécutive des MDPH 2) <u>CDAPH</u> :</p> <p>Les CDAPH ont en charge l'examen de situations individuelles, l'attribution d'allocations et l'orientation des personnes dans 4 champs d'intervention de l'Etat : éducation, emploi, établissements et services médico-sociaux, définition et prise en compte du handicap. Pour chacun de ses champs, siège 1 représentant de l'Etat au sein de la CDAPH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 représentant de l'Inspection Académique - 1 représentant de la DIRECCTE - 1 représentant de l'ARS - 1 représentant de la DDCS(PP) <p>3) Les DDCS(PP) ont en charge la nomination et le renouvellement des représentants dans les COMEX-MDPH (disposition législative), dans les CDAPH (décret de coordination) et dans les CDCPH associations (arrêté préfectoral pris sur avis des DDCS(PP))</p> <p>4) Participation à divers comités départementaux et notamment le comité départemental de sécurité et d'accessibilité (+ sous-comités) notamment.</p> <p>5) carte de stationnement</p>
		Garantir les droits et l'insertion des personnes handicapées et affirmer le rôle de l'Etat dans les décisions d'orientation et le circuit d'attribution d'allocations (suites)	<p>6) dispositif vacances adaptées</p> <ul style="list-style-type: none"> - réception des déclarations de séjour par les DDICS(PP) 2 mois avant le séjour - inspection/contrôle par les DDCS/PP <p>Certification CAPEJS ?</p>
	Garantir les droits des populations vulnérables et des usagers des services publics dans le domaine social (suites)	Garantir les droits des personnes vulnérables	<p>Organisation des CDAS Organisation des CM/CR Aide médicale de l'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - aide sociale aux personnes âgées ou handicapées SDF (frais de placement en établissement, ACTP, etc. . - allocation différentielle PH - allocation simple d'aide à domicile PA <p>Surendettement et expulsions Domiciliation des personnes SDF ASPAS /ASI</p>

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Sport	Assurer la protection des usagers de la pratique sportive	Gestion des procédures réglementaires de déclaration des éducateurs sportifs et des établissements	
		Contrôle sur pièces et sur place des établissements d'APS et des éducateurs sportifs dans le cadre d'un programme régional	Interventions ponctuelles d'autres services (DDPP) La compétence reste au niveau départemental. La DRJSCS élabore la cartographie des risques, coordonne les plans de contrôles et réalise les bilans
		Gestion des procédures réglementaires de déclaration ou d'autorisation des manifestations sportives	
		Contrôle sur pièces et sur place de la sécurité des manifestations sportives	coordination : préfet et sous préfets + DDT + Police et Gendarmerie
		Gestion des demandes de libre établissement (LE) et de libre prestation de service (LPS) des ressortissants communautaires ; mise en œuvre des épreuves d'aptitude et des stages d'adaptation (transposition de la directive 2005/36 sur la reconnaissance des qualifications)	2 possibilités d'évolution à l'étude : - H1 : Appui technique de la DRJSCS - H2 : Transfert de l'instruction des dossiers (action de mutualisation régionale voire interdépartementale) pourrait être envisagé sous réserve du respect des délais et après évaluation conduite sur la procédure mise en place depuis un an (l'application ARQUEDI n'étant pas encore opérationnelle).
		sécurité des équipements sportifs (homologation, circuits de vitesse, commissions départementales d'accessibilité et de sécurité	
	Gérer les agréments ministériels sport	Instruction des demandes d'agrément et délivrance des arrêtés d'agrément	SUPPRESSION programmée
	Piloter et promouvoir les programmes ministériels en faveur de l'égal accès, des publics cibles et mettre en œuvre des orientations fixées par le CNDS	Programmes régionaux à élaborer et à mettre en œuvre en fonction des besoins identifiés en lien avec les DDCCS(PP).	DDCCS(PP) ou DRJCS, selon la nature des opérateurs (ligues, ou comités départementaux)
		Gestion des crédits ministériels et du CNDS	Les DDCCS-PP apportent leur concours aux délégués territoriaux dans le cadre des orientations régionales
		Relations avec le mouvement sportif local, départemental et régional et avec les collectivités locales et suivi de l'activité des ligues, comités et associations	Projets de clubs
Equipements sportifs	Gestion des déclarations obligatoires des équipements par les collectivités locales	Télé-déclaration à l'étude	

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Sport	Contribuer à la promotion de la santé par le sport et à la préservation du capital santé par le sport	Programmes régionaux à élaborer et à mettre en œuvre en fonction des besoins identifiés en lien avec les DDCS(PP).	contribution des DDCS(PP) sur actions spécifiques
	Lutter contre la violence dans le sport et développer la prévention par le sport	Mise en place et suivi du plan d'action départemental en matière de lutte contre la violence – fonctionnement de la cellule de veille (Police – Gendarmerie – DDCS / DDCSPP)	DDCS / DDCSPP
		Développement d'actions de prévention (publics de sportifs et grand public)	DDCS / DDCSPP
		Actions visant le lien entre sport et cohésion sociale / entre sport et politique de la ville	DDCS / DDCSPP
		Prévention du dopage	contribution des DDCS(PP) sur des actions spécifiques

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Jeunesse	Protéger les mineurs en accueils collectifs à l'occasion des loisirs et des congés scolaires	Gestion des procédures réglementaires de déclaration des accueils de loisirs avec ou sans hébergement et de déclaration des locaux d'hébergement.	(en liaison avec les organisateurs pour les accueils, avec le SDIS et les mairies pour les locaux)
		Suivi des mesures d'interdiction d'exercer	Regroupement au niveau régional des procédures consultatives préalables aux mesures d'interdiction d'exercer prises par les préfets de département. Cette mesure nécessite une réforme des CDJSVA et des CRJSVA
		Contrôle et évaluation des accueils collectifs de mineurs (sur pièces et sur place)	- interventions ponctuelles d'autres services (DDPP) - mutualisation interdépartementale et régionale des compétences possible
	Promouvoir les politiques partenariales locales en faveur de l'enfance et de la jeunesse	Appui aux diagnostics territoriaux et à l'évaluation des projets éducatifs locaux	DRJSCS en pilotage et appui aux DDCS dans le cadre de leur mission d'observation.
		Soutien et accompagnement des collectivités dans la définition de leur « projet éducatif local » et des actions en faveur de l'initiative des jeunes. Coordination et animation du partenariat Suivi des comités de pilotage	En liaison avec IA, CAF, MSA, collectivités territoriales, associations
	Promouvoir les expérimentations sociales, l'information, la mobilité internationale et la participation des jeunes	Mise en œuvre des actions de proximité pilotées par les DRJSCS en s'appuyant sur leur expertise : expérimentations, labellisations IJ, mise en œuvre du SPO, suivi des instances locales de participation des jeunes et soutien à la mobilité internationale.	En liaison avec les correspondants de la DRJSCS, le Rectorat et l'IA, le réseau IJ, les collectivités et associations, les offices bi gouvernementaux
Jeunesse Education populaire	Soutien à la structuration du tissu associatif « jeunesse et éducation populaire »	Attribution des subventions « postes FONJEP »	Définition d'une seule enveloppe des subventions dites « postes Fonjep » relevant du programme 163 (jeunesse-vie associative) au niveau régional. Répartition de cette enveloppe par le DRJSCS.
		Instruction des demandes d'agrément. Arrêtés d'agrément JEP.	Regroupement au niveau régional des procédures consultatives préalables aux agréments délivrés par les préfets de département Cette mesure nécessite également une réforme des CDJSVA et des CRJSVA
	Promouvoir le service civique et l'engagement des jeunes	Promotion et suivi du service civique, en relation avec l'ASC	Concours apporté aux délégués régionaux de l'agence (DRJSCS) dans le cadre des orientations régionales

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Vie associative	Promouvoir la vie associative par l'information, le conseil et l'accompagnement des bénévoles et des structures	Développement des missions du délégué départemental à la vie associative DDVA. Pilotage de la MAIA. Labellisation et soutien aux CRIB (centres de ressources et d'information des bénévoles).	En lien avec autres services de l'Etat et organismes publics
	Assurer les procédures réglementaires de déclaration des associations	Gestion du greffe des déclarations des associations avec transferts des personnels des préfectures (guichet unique)	DDCS si le préfet le décide

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Droits des femmes et égalité entre les hommes et les femmes	Réduire les écarts entre égalité de droit et égalité réelle et promouvoir les droits des femmes et veiller au respect de ceux ci	1- Promotion de la politique d'orientation, de mixité et d'égalité professionnelle et salariale et de la création d'activités et d'entreprises	chargées de missions départementales en lien avec Déléguée régionale
		2- Promouvoir la politique d'accès aux droits et de respect de la dignité des femmes	chargées de missions départementales en lien avec Déléguée régionale
		3- Promouvoir la parité et l'égal accès des femmes aux responsabilités politiques, associatives et économiques	chargées de missions départementales en lien avec Déléguée régionale
		4- Promouvoir l'articulation des temps de vie professionnels, familiaux et personnels	chargées de missions départementales en lien avec Déléguée régionale
Cohésion territoriale et politique de la ville	Veiller à ce que les politiques publiques bénéficient aux habitants des quartiers prioritaires	Analyser et mobiliser les moyens d'intervention de l'Etat au profit des habitants des quartiers (plan triennaux des ministères dans le cadre du Plan Espoir Banlieues, notamment) Pilotage stratégique Mobilisation partenaires de niveau régional (conseils régionaux, rectorats, ARS...)	Préfets de département avec DDCCS quand le préfet demande au DDCCS de l'assister dans sa mission de pilotage
		Observer l'évolution sociale des territoires et proposer des inflexions Développer des outils de connaissance de la situation sociale des territoires	
		Pilotage de la politique contractuelle avec les collectivités territoriales : mise en cohérence territorialisée des moyens et des interventions de l'ACSé, notamment au travers des CUCS et du FIPD	Préfets de département avec DDCCS quand le préfet demande au DDCCS de l'assister dans sa mission de pilotage
		Former les acteurs de l'Etat et des collectivités à la mise en œuvre des programmes spécifiques de l'Etat et de l'ACSé	Préfets de département avec DDCCS quand le préfet demande au DDCCS de l'assister dans sa mission de pilotage

SGMCAS

		Evaluer et contrôler les actions mises en œuvre dans le cadre des programmes de l'ACSé (évaluation, contrôle de gestion, programme d'audits)	
--	--	--	--

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Cohésion territoriale et politique de la ville	Mettre en œuvre des programmes spécifiques d'interventions permettant aux personnes des quartiers d'accéder aux droits et services, publics et privés	Elaborer des référentiels, repérer et diffuser les bonnes pratiques	Préfets de département avec DDCS quand le préfet demande au DDCS de l'assister dans sa mission de pilotage
		Mener des expérimentations	
		Animer les réseaux d'acteurs locaux Animer les réseaux d'acteurs locaux : - mise en œuvre de programmes régionaux d'animation, en lien avec les SGAR - implication dans la gouvernance locale des centres ressources de la politique de la ville	
Prévention de la délinquance FIPD	Prévenir la délinquance sur l'ensemble du territoire national	Mise en œuvre territorialisée des programmes ¹ : Préparation des programmations annuelles et pluriannuelles (dans le cadre des CUCS) Mise en cohérence avec les politiques dites de droit commun Gestion des crédits Attribution de subventions, avec un objectif de rapidité	Préfets de département délégué territorial ACSé, avec DDCS (le cas échéant)
		Saisie des demandes de subvention Instruction des dossiers de demandes de subvention Accompagnement des porteurs de projet	Préfets de département Gestion des dossiers et accompagnement des porteurs par la DDCS sauf lorsque la préfecture a conservé les moyens
		Pour les projets financés par les crédits FIPD délégués par l'ACSé : - participer aux dispositifs d'animation - gérer et suivre les crédits - instruire les demandes de subvention - participer à l'évaluation	Préfet de département, délégué territorial de l'ACSé, avec son cabinet et, le cas échéant, la DDCS pour gérer les crédits

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Prévention des discriminations liées à l'origine et promotion de l'égalité	Prévenir les discriminations liées à l'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de programmes de lutte contre les discriminations ; - Sensibilisation des services publics, des collectivités locales, des entreprises, des partenaires sociaux et des bailleurs sociaux et privés : - Réalisation de diagnostics - Mise en œuvre des plans de lutte - Organisation de formations d'acteurs - Accompagnement des collectivités (GRH) - Déploiement de la charte de la diversité - Mise en œuvre d'accords-cadres nationaux - Veille sur les initiatives 	En lien avec DRJSCS
	Promouvoir l'égalité de traitement	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des actions « positives » rétablissant l'égalité de traitement : - animation des COPEC - soutien réseaux de parrainage - aide à la préparation des concours de la fonction publique - soutien aux porteurs de projet 	En lien avec DRJSCS
	Valoriser la diversité de la société	<p>Favoriser l'expression, la création et la diffusion d'œuvres ou d'actions culturelles valorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la diversité de la société - la connaissance et l'approbation des mémoires (mémoire des quartiers, mémoire des immigrations) - le soutien à des projets artistiques et culturels 	En lien avec DRJSCS

Domaine	Mission générale	Missions détaillées	Précisions et indication des autres partenaires concernés.
Formation	Assurer la délivrance des diplômes et contribuer à la professionnalisation dans les champs jeunesse et sports	Contribuer à l'organisation des examens et certifications et délivrer des diplômes	En lien avec DRJSCS
		Contribuer à la professionnalisation de l'encadrement dans les quartiers relevant de la politique de la ville et plus largement dans les champs du sport et de l'animation	En lien avec DRJSCS
Fonction support	Faire fonctionner les services	Fonction RH	
		Fonction SI	
		Fonction budgétaire et financière	
		Logistique	
		Commission médicale et commission de réforme	DDCS(PP)
Gestion de crise	Prévention des crises et planification de sécurité nationale	Participation à la gestion de plans de crise (évacuation de personnes handicapées à domicile, canicule....)	en lien avec les préfetures les DRJSCS et DDCS de la région la DRJSCS de zones